



39ème Assemblée Générale

Vendredi 12 décembre 2025



SEUL, ON VA PLUS VITE

Ensemble,
on va plus loin

Assemblée générale ordinaire ou extraordinaire 2025 - Vendredi 12 décembre 2026

L'ordre du jour :

Rapport Moral Richard LEHAUT – Président.....	3
Rapport Financier Nicole MONFRAY – Trésorière	4
Rapport Activité Catherine MACE– Secrétaire	7
Les statistiques 2025	8
Lancement de la création d'un Ecole vélo Eric – Candidat au sein du Bureau en tant que Référent Jeunes.....	12
Présentation des nouveaux statuts et du règlement intérieur Richard Président.....	13
Rapport Sécurité Xavier – Référent Sécurité	15
Procédure de vote.....	17
Remise de Trophée à Germain Roussel : Lauréat 1249 Brevet Cyclotourisme National Alain Daniel – CoregNormandie.....	18
Remerciement à Nicole pour ses 20 années au bureau de l'ACP Philippe Jeanne	20
Parole aux élus.....	22
Remerciements à la Mairie de Pavilly.....	23
Les activités 2026	24



Rapport Moral Richard LEHAUT – Président

Première bougie

Chers amis cyclotouristes, chers partenaires,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente ce premier rapport moral, qui retrace une année riche en dynamisme, en efforts partagés et en belles rencontres. Notre Amicale de Cyclotourisme Pavillaise continue de grandir et de s'affirmer comme une association conviviale, ouverte et passionnée.

Au fil des mois, nous avons multiplié les sorties, en semaine comme le week-end, permettant à chacun, quel que soit son niveau, de profiter de la joie de rouler ensemble. La participation de nos adhérents aux randonnées extérieures a aussi renforcé notre visibilité et tissé des liens avec d'autres clubs. Sans oublier les moments conviviaux, comme les repas ou encore les séjours à vélo, qui font la particularité et la chaleur de notre association.

Ce qui fait notre force, c'est notre esprit d'équipe. À l'ACP, le vélo n'est pas une performance individuelle mais une aventure collective : nous roulons ensemble, nous nous soutenons, et nous prenons plaisir à découvrir routes et paysages dans le respect et le partage. Cette année particulièrement nous avons été attentionnés, les uns avec les autres, à la fois pour nos amis convalescents et pour nos jeunes.

Ces valeurs — convivialité, respect, découverte, accessibilité — sont au cœur de tout ce que nous faisons, et je suis fier de voir qu'elles sont incarnées par chacun de vous.

Je tiens à remercier très sincèrement nos adhérents pour leur fidélité et leur enthousiasme, nos bénévoles pour leur implication sans relâche, ainsi que nos partenaires et la municipalité pour leur soutien précieux. Grâce à vous tous, l'ACP peut continuer à proposer des activités variées et à maintenir un esprit associatif fort.

Mais l'avenir nous tend aussi les bras. L'année à venir sera l'occasion de renforcer encore notre dynamique, d'accueillir de nouveaux adhérents, de développer de nouveaux projets de sorties et de continuer à promouvoir une pratique du cyclotourisme saine, durable et accessible à tous.

Ensemble, nous écrivons une belle aventure humaine et sportive. Continuons à pédaler dans la même direction, avec la même passion et le même plaisir de partager la route.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre amitié.



Rapport Financier Nicole MONFRAY – Trésorière

Dernière bougie

Bonsoir à toutes et à tous,

Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous présenter le bilan financier de l'Amicale pour l'exercice 2025. Et cette fois, c'est un moment un peu particulier pour moi, puisque c'est le dernier bilan que je vous présente en tant que trésorière du club.

Une année très active

2025 a été une année riche en activités, en sorties, en événements... et nos comptes le reflètent bien. Au total, nous avons enregistré **12 081 euros de recettes**. Elles proviennent principalement des licences, des adhésions, des événements que nous avons organisés – comme les BRM ou la randonnée de l'Austreberthe – ainsi que des subventions municipales et départementales.

Face à ces recettes, les **dépenses s'élèvent à 14 376 euros**. Cette différence s'explique notamment par :

- les frais du **Weekend Club**,
- le **repas du club**,
- les **achats de maillots**, qui ont représenté un investissement important cette année,
- et les coûts liés à nos différentes manifestations.

Nous avons aussi quelques recettes encore en attente d'encaissement, pour un total de **348 euros**.

La part du club et les reversements

Comme chaque année, le club a aussi **pris à sa charge une partie du coût de certaines activités**, afin de rendre nos sorties et événements accessibles au plus grand nombre.

Cette *part du club* représente, par exemple :

- **829 €** pour le Weekend Club,
- **327 €** pour le repas du Club,
- **476 €** pour les maillots,
- et d'autres petits coups de pouce selon les activités.

Ces montants traduisent la volonté du club de soutenir ses adhérents, notamment sur les moments de convivialité et les équipements. Cela représente un engagement financier réel, qui explique aussi en partie le déficit de cette année.

Un résultat en déficit

En tenant compte de tout cela, l'année 2025 se termine avec un **déficit de – 2 285 euros**.

Pour replacer les choses dans leur contexte :

- A la fin de **2024**, elle était de **5 218 euros**.
- A la fin de **2025**, elle sera de **2 689 euros**.

Cette baisse s'explique naturellement par le déficit, mais aussi par certaines dépenses engagées pour des activités déjà prévues en 2026.

Un passage de relais

Avant de conclure, je voudrais dire un mot plus personnel.

Je quitte aujourd'hui le poste de trésorière après plusieurs années passées à suivre, organiser et présenter les comptes du club. J'ai toujours essayé de le faire avec sérieux et transparence, et j'espère avoir été à la hauteur de votre confiance.

Je souhaite au futur trésorier une belle continuité dans cette mission. Le club est sain, les comptes sont propres, et l'esprit de l'Amicale reste le même : avancer ensemble... et toujours dans la bonne humeur.

Merci à toutes et à tous pour votre écoute, votre confiance et pour les bons moments partagés.

Description	Recettes	Dépenses	Bénéfices	Part du Club
Licences et affiliation	3 071 €	3 071 €		
Adhésion	1 260 €		1 260 €	
Weekend Club	1 764 €	2 593 €		829 €
Repas du Club	2 435 €	2 762 €		327 €
Hannibal Rider		600 €		
Rando de l'Austreberthe	399 €	322 €	77 €	
BRM	263€	33 €	230 €	
Maillot	1985 €	2 461€		476 €
Subvention municipale	500 €			
Aide au Sport (Départ.)	200 €			
Faites du sport	204 €			
Frais de fonctionnement		1 208 €		
Weekend Club 2026		1 326 €		

Résultats	12 081 €	14 376 €	- 2 285 €
------------------	-----------------	-----------------	------------------

Reste à encaisser Paiement via Internet des activités 2026	602 €
Subvention départementale Austreberthe 2025	350 €

Trésorerie en banque fin 2025	2 689 €
Trésorerie en banque fin 2024	5 218 €



Rapport Activité Catherine MACE – Secrétaire

39 années d'activités de cyclotourisme

Chers amis,

L'année 2025 a été une belle année pour l'ACP, rythmée par nos sorties, nos rencontres et de nombreux moments partagés sur le vélo comme en dehors.

Nous avons commencé l'année avec **60 licenciés**, et après quelques départs et de nouvelles arrivées, nous terminons à **55 licenciés**, accompagnés de **18 adhérents non licenciés**. Une légère baisse, mais un groupe toujours solide et fidèle à l'esprit du club. Notre répartition hommes/femmes et notre moyenne d'âge évoluent à la baisse avec le **recrutement de 3 jeunes**, preuve que notre structure reste stable et bien ancrée.

Nos adhérents ont été très présents sur les randonnées du CoDep : **21 manifestations**, pour un total de **219 participations**. C'est un chiffre qui montre l'énergie et la régularité de nos cyclos, toujours motivés pour représenter l'ACP dans les clubs voisins.

Comme chaque année, plusieurs d'entre nous se sont illustrés sur les randonnées permanentes, avec **119 pointages BPF, 43 BCN, et 23 départements homologués**.

Un bravo particulier à **Germain Roussel**, devenu cette année lauréat des BCN.

2025 a également été marquée par de très beaux voyages itinérants : de Verdun à Avioth, de Barfleur à Cancale, en passant par la Gironde ou même jusqu'à Venise. Au total : **9 voyages, 19 participants, et 4 485 km parcourus**. Des souvenirs forts, qui font toute la richesse du cyclotourisme.

Du côté des organisations internes, le club a proposé quatre grands rendez-vous : les **BRM 200 et 300 km**, la **porte ouverte**, et la **randonnée de l'Austreberthe** qui a rassemblé **133 participants**.

Au total, **206 inscrits** sur nos événements 2025 : une belle réussite pour un club de notre taille.

L'année a été ponctuée de nombreux moments conviviaux : le Téléthon, le week-end club, le repas annuel, le forum des associations, la rando-pique-nique... autant d'occasions de se retrouver, de partager, et de renforcer l'esprit chaleureux qui fait la réputation de l'ACP.

Enfin, notre communication continue de bien fonctionner : plus de **57 000 connexions** sur notre site en 2025, et **5 articles (24 articles en 2024)** dans le Courrier Cauchois, qui participent à faire rayonner le club.

En résumé, 2025 a été une année bien remplie, dynamique, et fidèle à nos valeurs. Merci à chacun d'entre vous pour votre présence, votre bonne humeur et votre engagement.

Grâce à vous, l'ACP continue de faire vivre une belle aventure collective.

Les statistiques 2025

L'effectif du Club

	Licencié	Non licencié	Total
2020	66	9	78
2021	66	14	80
2022	64	14	78
2023	62	14	76
2024	60	10	70
2025	55	18	73

Répartition hommes / femmes

	Hommes	Femmes	%
2020	50	16	24,2 %
2021	52	14	21,2 %
2022	51	13	20,3 %
2023	49	13	21,0 %
2024	48	12	20,0 %
2025	43	12	20.0 %

	Hommes	Femmes	%
A.C.P.	44	11	20.0
CoDep 76	1 033	240	23,3
CoReg Normandie	4 029	976	19,5
FFvélo	80 109	17 793	21,4

Moyenne d'âge

2020	2021	2022	2023	2024	2025
61,6	62,2	60,7	62,2	62,3	60.88

● Rayons d'Or au départ de Rouen

Ville	Distance (km)	Participants
Strasbourg	622	Patrice Bruno L et Eric
Caen	149	Patrice Eric et Daniel T
Amiens	124	Yvon Bruno D Laurent et Daniel T
Orléans	230	Bruno L
Clermont-Ferrand	657	Germain – Bruno D
Metz	467	Germain
Châlons-en-Champagne	309	Stéphane Carpentier
Nantes	387	Gilles

● Rayons d'Or au départ de Caen

Ville	Distance (km)	Participants
Rouen (page 15, second tableau)	143	Patrick
Poitiers	345	Patrick
Bordeaux	564	Patrick
Rennes	182	Patrick
Nantes	285	Patrick

○ Rayons d'Argent au départ de Caen

Ville	Distance (km)	Participants
Rouen	180	Patrice – Eric – Daniel T

Organisations au calendrier du CoDep 76

DATES	MANIFESTATIONS	CLUB ou STRUCTURE ORGANISATRICE	TOT.	♂	♀
08/03/2025	33ème Brevet de Grimpeur Rouennais 76	GROUPE DE TOURISTES ROUENNAIS	6	6	
29/03/2025	Randonnée Buchoise à travers le canton	UNION CYCLISTE DE BUCHY	6	4	2
05/04/2025	la Bourguifontaine Cyclotourisme	Vélo Club Bourguifontain	9	6	3
13/04/2025	BOUGE TON VELO	ARCEE	24	18	6
20/04/2025	"Les BOUCLES de la Saâne" 33 ième édition	LUNERAY CYCLOTOURISTE CLUB	2	2	
26/04/2025	36ème RONDE BRAYONNE CYCLO	AS PTT NEUFCHATEL EN BRAY	3	3	
27/04/2025	CONCENTRATION DES ABBAYES	CLUB CYCLO LE TRAIT	18	11	7
27/04/2025	La Caudebecaise	LES RANDONNEURS CYCLO DE CAUDEBEC LES ELBEUF	1	1	

01/05/2025	35e Brevet de la Voie Romaine (route+marche)	CYCLO CLUB NORMANVILLAIS	6	3	3
11/05/2025	Les Boucles de la Durdent	CYCLO CLUB CANY	2	2	
17/05/2025	Portes ouverte ACP	AMICALE CYCLO PAVILLAISE	8	4	4
18/05/2025	6ème Chabadabada	CLUB CYCLO ALLOUVILLAIS	16	10	6
25/05/2025	44 ème balade du roy d'Yvetot	CLUB CYCLOTOURISTE YVETOT	9	9	
14/06/2025	46ème RONDE DU PAYS DE CAUX	STADE VALERIQUAIS CYCLOTOURISME	5	3	2
22/06/2025	La Route du lin	ENTENTE CYCLO VALLIQUERVILLE	11	7	4
06/08/2025	Sur les pas du Tour de France - CONCENTRATION DEPARTEMENTALE	GROUPE DE TOURISTES ROUENNAIS	4	2	2
14/09/2025	25ème Randonnée du Chêne	CLUB CYCLO ALLOUVILLAIS	18	13	5

Les voyages itinérants

Manifestation	Distance(km)	Nb
Nouan Le Fuzelier	257	2(1)
Mortagne Au Perche	553	1
Bretagne / estuaire de la Gironde	1100	1
Verdun/Avioth	267	6
Barfleur/Cancale	295	3(1)
Montluçon/Bon Encontro	558	1
Italie de Sanfront à Venise	867	2(1)
Landes et Adour	270	1
Burnhaupt le haut en étoile Dannemarie, Vauthiermont, Belfort, Col Amit	318	2(1)

Pointages BCN – BPF

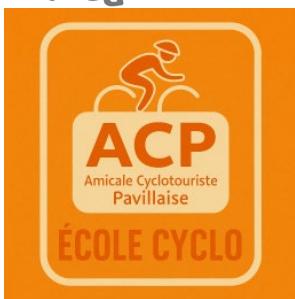
Brevet des provinces françaises (BPF)	119 pointages
Brevet de cyclotourisme national (BCN)	43 pointages
Départements homologués	23 départements

Nos Organisations

Manifestation	Distance (km)	Nb
BREVET DES RANDONNEURS MONDIAUX 200 "Amont et aval des cours d'eau"	200	48
BREVET DES RANDONNEURS MONDIAUX 300 - "Les hortillonnages"	300	17
Portes ouverte ACP	28	8
La randonnée de l'Austreberthe	133(41) 13 Jeunes	

Activités diverses

Manifestation	Nb
Solstice d'hiver	3
Téléthon	27
Weekend club – HAUTE EPINE (60)	33
Soirée des sportifs	13
Forum des associations	10
Rando cyclo + Pique-nique Club	32
Repas annuel du Club	78
AG du CoDep76	2(1)
AG du CoReg Normandie	1
Semaine fédérale	5



Lancement de la création d'un Ecole vélo Eric – Candidat au sein du Bureau en tant que Référent Jeunes

L'Amicale Cyclotouriste Pavillaise franchit une étape importante de son histoire en lançant, en septembre 2026, son **École Vélo ACP**. Ce projet n'est pas seulement une évolution naturelle de notre club : c'est une véritable volonté collective de transmettre notre passion, notre savoir-faire et nos valeurs aux jeunes générations.

Depuis plusieurs années, nos retours des forums associatifs montrent un vif intérêt des familles. Dans le même temps, notre moyenne d'âge reste élevée et peu de jeunes rejoignent le club. L'École de Vélo répond directement à ce constat : elle permettra d'accueillir les enfants à partir de 7 ans dans un cadre structuré, sécurisant et ludique.

L'objectif est simple : **transmettre les fondamentaux du cyclotourisme** — sécurité, respect, autonomie, découverte du territoire, plaisir de rouler ensemble — tout en donnant envie aux jeunes de devenir, à terme, de véritables randonneurs ACP.

Les séances se dérouleront le **mercredi de 14h à 16h30**, avec un encadrement formé selon les standards FFVélo. L'École sera placée sous la responsabilité d'Eric, **Référent Jeunes**, accompagné d'une équipe composée de Philippe **Adjoint** d'Eric, Patrice, Évelyne, Jean-Paul et d'autres bénévoles volontaires. Les groupes seront limités pour garantir une attention personnalisée et une progression adaptée au niveau de chacun.

Ce projet représente aussi un investissement pour l'avenir du club. Il s'accompagne d'une mise à jour de nos statuts et de notre règlement intérieur afin d'intégrer officiellement l'accueil des jeunes, la définition des encadrants et les obligations liées à la sécurité.

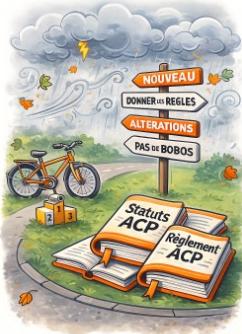
L'École Vélo s'inscrit dans un parcours pensé sur plusieurs années :

- **Année 1 (2026)** : lancement du premier groupe ;
- **Année 2** : consolidation, mini-séjour cyclo ;
- **Année 3** : pérennisation et adaptation du dispositif.

Le projet est cohérent, structuré, et déjà soutenu par plusieurs partenaires : Mairie de Pavilly, Département, Député. La communication sera renforcée dans les écoles, commerces locaux, forums d'associations et sur nos supports numériques.

Enfin, cette École de Vélo est un formidable **levier intergénérationnel** : elle rassemble jeunes, parents, bénévoles et anciens autour d'une même passion. Elle incarne pleinement notre devise : « *Ensemble... on va plus loin* ».

L'équipe autour d'Eric est constituée et motivée, mais nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés. Chacun peut apporter sa pierre, même ponctuellement. Alors, n'hésitons pas à nous rapprocher de lui pour participer à cette belle aventure qui renforcera durablement l'âme de l'ACP.



Présentation des nouveaux statuts et du règlement intérieur

Richard Président

Pourquoi ces modifications ?

Nos statuts datent de plusieurs années et ne reflétaient plus totalement le fonctionnement réel du club, ni les évolutions du cyclotourisme, ni les exigences actuelles de la FFVélo.

La création de l'**École Vélo ACP**, l'accueil grandissant de familles et de nouveaux pratiquants, ou encore la modernisation de notre organisation interne rendaient indispensable une mise à jour de nos textes.

L'enjeu n'était pas de tout changer, mais de **clarifier, mettre en cohérence, sécuriser et simplifier**.

Les évolutions majeures des statuts

Plusieurs points importants ont été revus :

1. Intégration officielle de l'École Vélo ACP

Nous définissons clairement l'accueil des jeunes, le rôle du Référent Jeunes et l'organisation encadrée du mercredi.

Cette mise à jour était indispensable pour être en conformité avec la FFVélo.

2. Clarification des responsabilités et des rôles dans le comité directeur

Le fonctionnement du bureau est simplifié.

3. Simplification des modalités de vote

Le vote à main levée devient la règle, tout en conservant la possibilité d'un vote secret si un adhérent en fait la demande.

4. Introduction d'un article sur la responsabilité personnelle

Ce point était nécessaire pour rappeler le cadre juridique de chaque membre, tout en conservant l'esprit associatif et bienveillant qui caractérise l'ACP.

Les évolutions du règlement intérieur

Nous avons également harmonisé et modernisé notre règlement :

- **Accueil des jeunes** : distinction claire entre la pratique en famille et la pratique en École Vélo.
- **Groupes de niveau** : deux groupes définis par l'allure et les objectifs, afin de préserver la cohésion et la convivialité.

- **Parcours et programmes** : présentation simplifiée mais cohérente entre les sorties découverte et les sorties plus sportives.
- **Encadrement des VAE** : rappel des règles pour une pratique harmonieuse.
- Mise à jour complète des modalités d'adhésion, des informations de sécurité, et de plusieurs articles devenus obsolètes.

Tout a été fait pour rendre notre fonctionnement **plus lisible, plus cohérent et plus adapté à la réalité du club**.

Un travail collectif

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce travail — les membres du bureau, les encadrants, et ceux qui ont apporté leurs remarques lors des réunions de préparation. Nos textes évoluent, mais ils restent fidèles à ce qui fait l'ADN de notre association : partage, convivialité, respect et plaisir de rouler ensemble.

Conclusion

Ces nouveaux statuts et ce règlement intérieur posent les bases d'un **ACP plus solide, plus clair, plus ouvert**, capable d'accueillir de nouveaux pratiquants, de développer des projets ambitieux et de continuer à avancer... ensemble.

Merci pour votre confiance, votre engagement et votre fidélité.

Ensemble... on va plus loin ! 

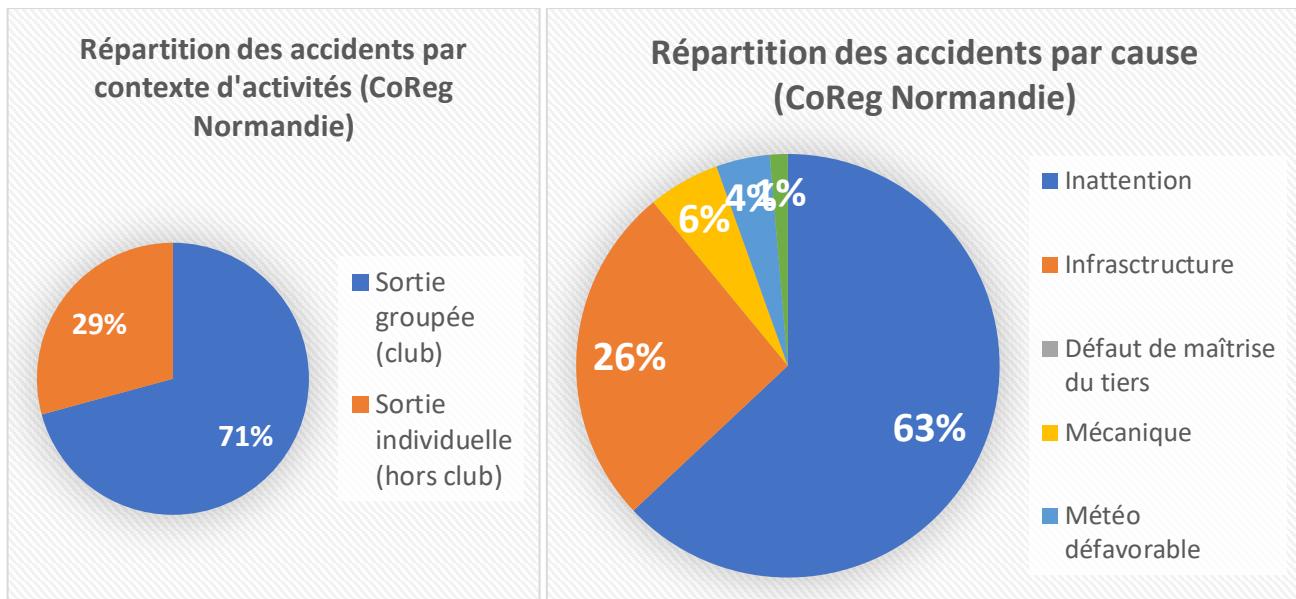


Rapport Sécurité Xavier – Référent Sécurité

Bilan récent de l'accidentalité à vélo 🚲

La mortalité des cyclistes reste élevée en France ces dernières années. Selon le dernier bilan de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), **221 cyclistes ont été tués en 2023** sur les routes de France métropolitaine, et ce chiffre est monté à **224 cyclistes tués en 2024**. Ces chiffres confirment une tendance à la baisse par rapport aux années antérieures (par exemple 245 cyclistes tués en 2022).

Un facteur préoccupant est le manque de visibilité : **60 % des accidents impliquant des cyclistes comportent un facteur de visibilité** (éclairage insuffisant, cycliste peu visible, etc.) d'après le bilan ONISR 2023. Sur la période 2021 à 2023, on dénombre **301 cyclistes tués en agglomération** (zones urbaines), dont 62 la nuit (soit 21 % la nuit). **Hors agglomération**, 391 cyclistes ont perdu la vie sur 2021-2023, dont 65 la nuit (17 % la nuit). Ces données illustrent qu'une part significative des accidents mortels à vélo survient lorsque la luminosité est faible, en particulier en milieu urbain. Par ailleurs, on constate que nombre de cyclistes circulaient sans équipement haute visibilité obligatoire hors agglomération : sur 146 cyclistes tués hors agglomération (2021-2023) avec info connue, **aucun ne portait de gilet rétro-réfléchissant** (le port du gilet étant pourtant requis la nuit hors agglomération)



Équipements obligatoires à vélo

La réglementation française impose plusieurs équipements de sécurité sur chaque vélo :

- **Éclairage** : un feu de position **avant** émettant une lumière blanche ou jaune **fixe**, et un feu de position **arrière** à lumière rouge fixe. Ces feux doivent être allumés **la nuit ou par faible visibilité** (pluie, brouillard, etc.). Le code de la route interdit explicitement le clignotement permanent des feux arrière de vélo, ceux-ci devant rester fixes.
- **Catadioptres (réflecteurs)** : au minimum **quatre** dispositifs rétroréfléchissants sont obligatoires. Un **blanc à l'avant**, un **rouge à l'arrière**, des **orangés sur chaque pédale** et des **orangés visibles latéralement** (généralement fixés aux rayons des roues). **À noter** : des pneumatiques à flancs réfléchissants peuvent remplacer les catadioptres sur les roues, car ils assurent aussi la visibilité latérale.
- **Autres équipements** : le vélo doit également être muni d'un **avertisseur sonore** (sonnette) audible à 50 m et de **freins efficaces** à l'avant et à l'arrière (exigences du Code de la route). Par ailleurs, en dehors des agglomérations, le port d'un **gilet rétro-réfléchissant homologué** est obligatoire pour le cycliste (et son passager) la nuit ou par faible visibilité – en plus des éclairages sur le vélo.

Nouvelles dispositions du Code de la route (décret de nov. 2024)

Face au risque lié au manque de visibilité, un **décret n°2024-1074 du 27 novembre 2024** a introduit plusieurs mesures pour renforcer la sécurité des cyclistes. Ce texte **autorise désormais l'ajout de dispositifs d'éclairage complémentaires** sur les vélos (ou portés par le cycliste) **en plus de ceux obligatoires**. Concrètement, les cyclistes peuvent installer **un second feu de position à l'avant ou à l'arrière (blanc à l'avant, rouge à l'arrière)**, ainsi que des **feux de freinage** (feu stop rouge) et des **clignotants directionnels** (à lumière orange) sur le vélo. Des dispositifs rétroréfléchissants **latéraux supplémentaires** (bandes ou adhésifs sur le cadre, par exemple) sont également autorisés pour améliorer la visibilité latérale. Tous ces équipements additionnels restent **facultatifs** : ils offrent une possibilité aux cyclistes d'être mieux vus, sans être une obligation légale.

En parallèle, le même décret a **allégé une contrainte de circulation** qui pesait sur les cyclistes. Auparavant, deux cyclistes roulant côté à côté devaient se mettre en file simple dès la nuit tombée ou lorsqu'un véhicule souhaitait les dépasser. Désormais, **dans les zones à circulation apaisée** (aires piétonnes, zones de rencontre, voies vertes), les cyclistes **peuvent continuer à rouler à deux de front** sans avoir à se rabattre immédiatement si un automobiliste arrive derrière eux. Cette suppression de l'obligation de se mettre en file indienne vise à **améliorer la sécurité et le confort** des cyclistes dans ces espaces, tout en respectant la priorité des piétons. Elle ne s'applique qu'à ces zones spécifiques à vitesse limitée, l'obligation de circuler en file simple restant en vigueur ailleurs dès que les conditions l'exigent.

Sources officielles : Les chiffres 2024 proviennent du bilan provisoire de l'ONISR publié par le ministère de l'Intérieur. Les obligations d'équipement et les nouvelles dispositions sont établies par le Code de la route (articles R313-4, R313-5, R313-18 à R313-20, etc.) modifié par le décret du 27/11/2024. La Sécurité routière (délégation interministérielle) relaie ces informations sur son site officiel, rappelant notamment l'importance des dispositifs obligatoires de visibilité et du gilet haute visibilité hors agglomération. Toutes ces mesures contribuent à améliorer la sécurité des cyclistes sur la route.



Procédure de vote

Vote des bilans :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport d'activité
- Composition du bureau

Richard Lehaut – Président

Catherine Mace – Secrétaire

Xavier Godard – Référent sécurité

Philippe Jeanne – Président d'honneur / Correspondance Presse

- Nouvelles candidatures
Jean-Paul Omnes – Trésorier
Eric Delaporte – Référent jeune
Bruno Leborgne - Coordinateur des manifestations

- Statut et règlement

Remise de Trophée à Germain Roussel : Lauréat 1249 Brevet Cyclotourisme National Alain Daniel – CoregNormandie

Mesdames, Messieurs,

Chers amis cyclotouristes,

C'est un véritable plaisir pour moi d'être parmi vous aujourd'hui pour célébrer un moment qui fait honneur non seulement à votre club, l'Amicale de Cyclotourisme Pavillaise, mais aussi à toute notre région de Normandie. Nous sommes réunis pour mettre à l'honneur un cyclotouriste dont le parcours force l'admiration : **Germain Roussel**, lauréat n°1249 du **Brevet Cyclotouriste National**.

Le Brevet Cyclotouriste National n'est pas une simple distinction. C'est une reconnaissance fédérale exigeante qui distingue celles et ceux qui ont sillonné les routes de France avec passion, méthode et une bonne dose de ténacité. Germain, ton nom vient aujourd'hui s'ajouter à cette lignée de cyclos qui savent allier effort, découverte et plaisir du voyage.

Et si je dis **ténacité**, ce n'est pas un mot choisi au hasard. Germain a démontré, au fil des années, une détermination presque légendaire. Je pourrais vous citer cette scène savoureuse qui restera longtemps dans les annales du club : à **Corte, en Corse**, cherchant désespérément à faire tamponner sa carte BPF. Après avoir essuyé un refus au bar, puis à la médiathèque, puis au collège... et même dans une mercerie, rien n'y faisait ! Mais Germain n'abandonne jamais. C'est finalement **une pâtisserie** qui a mis fin à cette quête héroïque. Et je crois que la première réaction a été simplement : « *Ouf !* »

Eh bien oui, le cyclotourisme, c'est parfois cela aussi : de l'effort... et un peu de gourmandise !

Mais cette anecdote n'est qu'un reflet de ce qui l'anime profondément. Germain, c'est un homme qui **en fait toujours un peu plus que les autres**, parfois même... beaucoup plus ! Lorsqu'il parcourt la Haute-Vienne pour valider son rayon d'or entre Rouen et Limoges, il ne se contente pas des kilomètres réglementaires : il rallonge l'étape pour aller chercher *un* BPF isolé, puis *un autre*, puis encore *un autre*.

Dans l'Est, même chose : alors que beaucoup auraient savouré une belle sortie, Germain en profite pour aller chercher **sept nouveaux tampons BPF en Alsace**, gravissant au passage **le Mont Sainte-Odile et le Grand Ballon**, comme si de rien n'était.

Et quand, vraiment, il n'a plus de difficulté à se mettre sous la dent... il corse la mission lui-même !

Un jour, pour aller pointer le BCN de la Drôme, il s'est dit : « *Et si je prenais le vélo de mon gendre ? Ce sera peut-être un peu plus dur...* »

Je veux dire ceci très simplement : il faut aimer le vélo pour faire cela. Mais il faut surtout aimer le défi, la découverte et cette forme très particulière de liberté que nous partageons tous.

Au sein de l'ACP, Germain est reconnu pour sa gentillesse, sa modestie et son sens du collectif. Germain, c'est aussi un conteur. Ceux qui ont lu ses récits sur le site du club savent à quel point il transmet la passion du cyclotourisme : ses voyages en Corse, dans le Centre, en Alsace...

À travers ses mots, on voyage avec lui.

À travers son attitude, on comprend ce que signifie vraiment *le cyclotourisme* : la découverte, la convivialité, le respect, la curiosité, et cette envie permanente d'aller un peu plus loin.

Aujourd'hui, en recevant ce trophée, Germain, tu ne célèbres pas seulement un brevet. Tu célèbres **des années d'exploration**, de persévérence, de paysages découverts, de kilomètres partagés avec tes amis de route.

Tu célèbres un état d'esprit qui honore notre fédération.

Au nom du **COREG Normandie**,
au nom de la **Fédération Française de Cyclotourisme**,
et au nom de tous ceux qui aiment la route, le vélo et les rencontres qu'il apporte,
je tiens à te féliciter chaleureusement.

Germain, tu es un exemple.

Par ton parcours, tu inspires.

Par ton humour, tu rassembles.

Par ta passion, tu fais vivre l'esprit du cyclotourisme.

C'est avec une grande fierté que je te remets aujourd'hui ce trophée du **Brevet Cyclotouriste National**.

Bravo,
Et surtout... continue à nous faire voyager.





Remerciement à Nicole pour ses 20 années au bureau de l'ACP

Philippe Jeanne

Nicole est entrée au club en 1999. Voilà maintenant 26 ans qu'elle est parmi nous. Elle est élue « trésorière » en 2005, à la suite de Michel Dubot, démissionnaire, et à ce titre, intègre le bureau de l'Amicale. Voilà, donc, 20 ans qu'elle est face à vous. A raison de 11 réunions annuelles, cela représente 220 réunions où sa présence est devenue indispensable. Je tiens à souligner que c'est la première femme à avoir intégré le bureau de l'Amicale.

Durant ces mandats, Nicole a côtoyé 3 Présidents : Jean-Claude, Moi-même, et Richard, notre tout nouveau Président, qui vient de souffler sa première bougie. Je ne sais pas si Jean-Claude dira un petit mot mais je souhaiterais souligner et te remercier Nicole pour cet engagement bénévole auprès de l'Amicale.

Que serions-nous sans les bénévoles et que serait, socialement et économiquement notre pays sans les associations ? Les chiffres de 2025 sont éloquents : 1 600 000 associations en France (20 % pour le sport – 18 % pour le loisir – 25 % pour la culture). 24 % des français donnent, gratuitement, du temps à une ou des associations – ce qui constitue une véritable colonne vertébrale indispensable à leur maintien. Les motivations ? Être utile pour les autres, servir et agir pour 74 % - Appartenir à une équipe pour 51% - Défendre une cause pour 40% d'entre eux.

Après ces généralités, il est temps de revenir à notre trésorière préférée. Rien de plus facile que de faire le panégyrique d'une trésorière : il suffit, juste, de dresser le bilan !

A gauche, ce qu'il convient de mettre au crédit – à droite, ce qu'il convient de mettre au débit – Et là, tout le monde retient son souffle : le bilan sera-t-il positif ou négatif ?

Commençons par ce qui va bien. Au crédit, Nicole, c'est d'abord une voix. Une voix qui monte, certes, dans les aigus mais qui ne manque pas de détermination. Combien de rappels à l'ordre de sa voix pointue mais suffisamment repérable pour que nous obtempérons ! C'est également, une compétence indéniable, non dénuée de charme. Véritables rayons de soleil dans la grisaille de cette assemblée. Il était temps d'arborer, au bureau, les trésors que possèdent l'Amicale. Ensuite, je retiendrai ta ténacité à courir après les chèques, pourchassant sans répit ceux qui ne voudraient pas payer. Puis avec autorité et une dextérité remarquable je t'ai vue établir des listes et des listes et des listes de noms avec en face une somme à payer. Là où quand j'écris j'utilise la largeur de la page, de gauche à droite, toi, tu écris dans le sens de la hauteur, de haut en bas. Je t'ai vue, par ailleurs, sensible à l'injustice, m'interpelant lors d'un repas du club alors que le partage de la somme due à nos extras n'était pas équitable. Ce soir-là, tu as été remarquable ! 20 ans trésorière, 20 bilans, 20 présentations en assemblée générale, avec toujours cette boule au ventre, surtout quand il fallait prendre la parole devant nos institutionnels, que tu me reprochais, alors, d'inviter. Tu t'es angoissée, tu as présenté, tu t'es surpassée avec brio ! C'est le prix à payer pour grandir.

Reste un domaine qui n'a pas grand-chose à voir avec la tenue des comptes mais qui montre ton engagement et ton attachement pour l'Amicale. Sachez que Nicole est Maîtresse ès danse. Tous les ans avec une patience infinie – il est vrai que nous sommes quelques peu turbulents – Nicole nous initie, pendant quelques mois, à une chorégraphie que nous présentons à la soirée du club. Soit, ici, remerciée pour ton infinie patience.

Maintenant, et c'est le plus difficile, le moins délicat, puisqu'il convient, dans notre bilan, de passer à la colonne de droite, celle du débit. Vous me connaissez, vous connaissez Nicole, en toute objectivité, ma main sur le cœur, je n'ai rien à mettre au débit de tes 20 ans d'activités au sein du bureau de l'Amicale Cyclotouriste Pavillaise.

Devant cette assemblée, pour solde de tout compte, je voudrais te dire MERCI



Parole aux élus



Parole aux élus



M. Philippe Royer – Président du Comité
Département de la Fédération Française de
Cyclotourisme



M. Alain Daniel – Membre du Comité Régional de la
Fédération Française de Cyclotourisme



Agnès Largillet - Mme Agnès LARGILLET, Conseillère
départementale



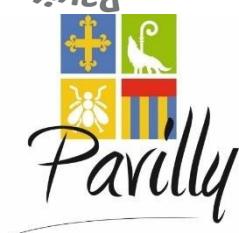
M. Jimmy Levesque - 6ème adjoint chargé de la vie
associative et sportive



M. François Tierce – Maire de Pavilly



M. Gérard Leseul - Député de la 5e circonscription de
la Seine-Maritime



Remerciements à la Mairie de Pavilly

L'Amicale Cyclotouriste Pavillaise adresse ses sincères remerciements à **Monsieur François Tierce**, Maire de **Pavilly**, pour son soutien fidèle et bienveillant.

Grâce à l'appui de la municipalité, nous bénéficions de conditions optimales pour faire vivre notre passion : mise à disposition de locaux, aide logistique lors de nos événements, et présence régulière lors de nos temps forts. Ce partenariat précieux renforce nos actions et permet à l'ACP de rayonner à l'échelle locale dans un esprit de convivialité, de partage et de dynamisme.

Merci à la mairie de Pavilly de croire en notre projet associatif et de nous accompagner avec constance. Ce soutien est un moteur pour continuer à faire vivre le cyclotourisme pour tous, à Pavilly et, dans un futur proche, vers nos plus jeunes !



Les activités 2026